

COMMUNE VUITEBOEUF

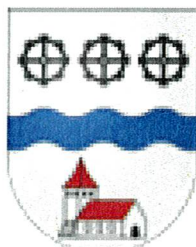
Bienvenue

Envie de faire la fête? pour une rencontre, une séance, un mariage, un événement sportif, autre, nous vous invitons à consulter les informations sur nos salles communales sur www.vuiteboeuf.ch et faire une demande par courriel à : locations@vuiteboeuf.ch ou au tél 024 459 18 16

Horaires :

LUNDI 17h00 - 19h00
JEUDI 09h00 - 11h00
ou sur rendez-vous ou
greffe@vuiteboeuf.ch
tél 024 459 18 16
(répondeur)

INFOS UTILES



Administration

Céline Miracola

(Greffe municipal, contrôle des habitants, étrangers, registre civique, enquêtes, objets trouvés)

Bourse communale

Patricia Michel

Sur rendez-vous ou bourse@vuiteboeuf.ch

Président du Conseil Général : David Bornand
Secrétaire : Jean-Luc Degiez
conseil@vuiteboeuf.ch

Municipalité

Syndique : Séverine Pitton
079 715 49 81

Vice-syndique : Mélanie Diarra
079 652 58 69

Municipal : Gérald Santschy
079 609 24 61

Municipal : Frédéric Wagnières
078 679 00 12

Municipal : Martin Froidevaux
078 791 15 13

TAXES

Déchets

Sur Vaud, la taxe au sac est appliquée
chf. 1.-- sac de 17l
chf. 1.95 sac de 35l
chf. 3.80 sac de 60l
chf. 6.00 sac de 110 l

Chiens

Une taxe cantonale est facturée pour chaque propriétaire, merci d'annoncer vos chiens à votre arrivée à la Commune ou lors de son acquisition, déménagement ou décès.

Émoluments

Arrivée Commune	chf. 20.- par adulte ou par famille
Attestation résidence	chf. 10.-
Permis étrangers	selon émoluments du service de la Population
Chiens	taxe cumulée canton et commune, chf. 140.- par chien

Cartes d'identité sur simple demande au greffe,

Enfant jusqu'à 18 ans, valable 5 ans, chf. 35.-
Adulte, valable 10 ans, chf. 70.-
Munissez vous d'une nouvelle photo. **récente de 6 mois maximum** et de votre ancienne carte qui doit être annulée. Nouveaux-nés possible de vous rendre c/o Clic-Clac Photos Rue du Lac 10 à Yverdon.

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE:

Office d'Etat civil Nord-vaudois

Tél. 021 557 07 07

FEU	POLICE	AMBULANCE	MÉDECIN DE GARDE 24 / 24
118	117	144	0848 133 133

Bon à savoir :

- A la naissance de votre enfant, après inscription à l'Etat civil, il vous sera offert par la Municipalité 5 rouleaux de sacs taxés. Merci de venir présenter votre enfant dès réception de la lettre de Bienvenue envoyée par le contrôle des habitants.
- Cartes CFF, nouveauté : vous pouvez commander votre carte journalière via greffe@vuiteboeuf.ch après avoir consulté la disponibilité et le prix sur le site <https://cartejournaliere-commune.ch/fr>, prix avantageux en particulier pour les personnes au bénéfice d'un demi-tarif; Attention prévoir un peu de délai car retrait uniquement durant les heures de guichet.

[Vous trouverez d'autres informations plus détaillées sur le site internet de la Commune](http://www.vuiteboeuf.ch)

www.vuiteboeuf.ch

COMMUNE Vuiteboeuf

TAXES COMMUNALES ET GESTION DES DÉCHETS- DIRECTIVES COMMUNALES 2026

A noter qu'à Vuiteboeuf, les habitants sont
tenus d'amener leurs déchets (sacs taxés,
autres déchets...) à la déchetterie selon les
horaires indiqués ci-après.

Pas de ramassage communal prévu.

Pas de carte de déchetterie requise.



www.vuiteboeuf.ch

TAXES COMMUNALES

dès naissance, taxe d'épuration	60.-
par habitant dès 16 ans, _ taxe forfaitaire gestion des déchets (augmentation de 10.-chf dès 01.01.2027)	50.-
par habitant dès 18 ans, _ impôt personnel	10.-
Taxe fédérale sur les eaux usées par an/habitant	9.-



HORAIRES DÉCHETTERIE

BON À SAVOIR

Dans le canton de Vaud, la taxe au
sac est appliquée

Prix par sac taxé

17 litres	1.00 / 35 litres	1.95
60 litres	3.80/110 litres	6.00

Mardi : 12h30-13h30
Jeudi : 18h00-19h00
Samedi : 10h00-11h00